CONDITIONS GENERALES D'ABONNEMENT « CDISCOUNT A VOLONTE »

Article 1: Champ d'application

Les présentes conditions générales d'abonnement à l'offre « Cdiscount à volonté » (ci-après CGA « Cdiscount à volonté ») s'appliquent à tout client particulier qui souscrit à l'offre « Cdiscount à volonté ».

Les CGA « Cdiscount à volonté » applicables sont celles en vigueur au jour de votre souscription à l'offre.

Article 2 - Description du service

L'inscription à « Cdiscount à volonté » (ci-après « le programme ») vous permet de bénéficier de la livraison gratuite des produits éligibles à l'offre et ce pendant toute la durée de votre inscription ainsi que d'un programme de cagnottage, vous permettant de bénéficier de réductions tout au long de l'année sur www.cdiscount.com

2.1 Livraison gratuite de produits éligibles

Sont éligibles au programme « Cdiscount à volonté » les produits :

- indiqués comme « expédiés par Cdiscount » sur les fiches produits ;
- d'un poids inférieur ou égal à 20 kg et dont la largeur, la hauteur et la longueur sont inférieures à 1,70 m,
- et sous réserve que le montant total des produits éligibles au programme soit égal ou supérieur à 25€.

La livraison gratuite s'applique sur tous les modes de livraison listés ci-dessous:

(i) Pour la livraison en France

- TNT
- So Colissimo chez vous
- L'ensemble des points retrait.

(ii) Pour la livraison en Belgique

TNT International

L'inscription au programme est strictement personnelle, il est interdit de la transférer à un tiers. Seules les commandes portant une adresse de facturation identique à l'adresse de facturation utilisée lors de la souscription au programme peuvent bénéficier du programme « Cdiscount à volonté ».

2.2 Le programme de cagnottage

2.2.1 Présentation du programme

Lorsque vous souscrivez à « Cdiscount à volonté » vous bénéficiez d'un programme de cagnottage vous permettant de cumuler des euros et de les utiliser sur www.cdiscount.com.

Vous pouvez cumuler des euros :

- En commandant auprès de Cdiscount des produits éligibles au programme de cagnottage: Pour cela rendez-vous sur www.cdiscount.com et sélectionnez les offres éligibles au programme, identifiables par un pictogramme bleu présent sur la photo des produits, et mentionnant le montant dont sera crédité votre cagnotte pour l'achat de ces produits, puis passez votre commande.

Votre cagnotte sera créditée du montant figurant sur la fiche produit du ou des produits commandés à l'expiration du délai de rétractation courant pour les produits éligibles commandés.

- En commandant auprès de partenaires de Cdiscount : Pour cela rendez-vous sur la page de présentation des offres partenaires, sélectionnez l'offre de votre choix puis passez votre commande chez notre partenaire.

Votre cagnotte sera créditée dans le délai indiqué sur la fiche produit de l'offre partenaire que vous aurez sélectionnée (ex. Pour un voyage, votre cagnotte sera créditée une fois votre voyage effectuée).

Le montant des euros crédité sur votre cagnotte dépend de l'offre partenaire sélectionnée. Ce montant est indiqué sur la fiche produit de l'offre.

2.2.2 Durée de validité de votre cagnotte

La durée de validité de votre cagnotte correspond à la durée de votre abonnement à « Cdiscount à volonté ».

A l'expiration de votre abonnement « Cdiscount à volonté » :

- Si vous renouvelez votre abonnement, la durée de validité de votre cagnotte sera prolongée pour une durée d'un an.
- Si vous ne renouvelez pas votre abonnement, vous perdrez l'intégralité du montant de votre cagnotte. Aucune compensation, aucun remboursement en numéraire ou par bon d'achat ne sera accordé.

2.2.3 Modalités d'utilisation de la cagnotte

Pour utiliser le montant de votre cagnotte lors d'une commande, cliquez sur le bouton « Utiliser » figurant à côté du montant de votre cagnotte sur la page « Choix du moyen de paiement ».

Le montant de votre cagnotte sera ainsi déduit du montant de votre commande.

A noter! Votre cagnotte ne peut être utilisée sur les produits suivants : livres, développement photo, abonnement presse et téléphonie mobile, téléchargement de musique, de films, de livres et offres partenaires.

2.2.4 Rétractation / annulation d'une commande payée partiellement ou en totalité avec la cagnotte

Dans l'hypothèse d'une rétractation ou d'une annulation d'une commande payée partiellement ou en totalité avec votre cagnotte, le montant utilisé sera soit recrédité sur votre cagnotte soit vous sera remis sous forme de bon d'achat à valoir sur l'ensemble du site www.cdiscount.com sous réserve des exceptions listées à l'article 2.2.3 ci-dessus.

Article 3 - Prix du programme

Le prix de l'adhésion au programme est celui qui est indiqué sur le site internet de Cdiscount lors de votre inscription.

Article 4 – Durée

L'inscription au programme « Cdiscount à volonté » est valable un an à compter de la date d'inscription du client.

L'inscription au programme sera renouvelée par tacite reconduction chaque année, dans les conditions prévues à l'article L136-1 du code de la consommation reproduit ci-après, sauf dans l'hypothèse où vous nous aurez notifié via votre compte client ou via un appel au service clients dans les 30 jours qui précédent, avant la date anniversaire de votre inscription que vous ne souhaitez pas renouveler votre adhésion au programme « Cdiscount à volonté ».

- Dans le cadre d'une tacite reconduction, le montant de votre abonnement sera prélevé : la carte utilisée pour le paiement de l'abonnement initial ou, dans l'hypothèse cette carte aurait été supprimée de votre compte client ou serait arrivée à expiration sur la dernière carte enregistrée sur votre compte client;
- sur la dernière carte bancaire enregistrée sur le compte Paypal utilisé pour le paiement de l'abonnement initial

Article L136-1 du code de la consommation

Le professionnel prestataire de services informe le consommateur par écrit, par lettre nominative ou courrier électronique dédiés, au plus tôt trois mois et au plus tard un mois avant le terme de la période autorisant le rejet de

la reconduction, de la possibilité de ne pas reconduire le contrat qu'il a conclu avec une clause de reconduction tacite. Cette information, délivrée dans des termes clairs et compréhensibles, mentionne, dans un encadré apparent, la date limite de résiliation.

Lorsque cette information ne lui a pas été adressée conformément aux dispositions du premier alinéa, le consommateur peut mettre gratuitement un terme au contrat, à tout moment à compter de la date de reconduction. Les avances effectuées après la dernière date de reconduction ou, s'agissant des contrats à durée indéterminée, après la date de transformation du contrat initial à durée déterminée, sont dans ce cas remboursées dans un délai de trente jours à compter de la date de résiliation, déduction faite des sommes correspondant, jusqu'à celle-ci, à l'exécution du contrat. A défaut de remboursement dans les conditions prévues ci-dessus, les sommes dues sont productives d'intérêts au taux légal.

Les dispositions du présent article s'appliquent sans préjudice de celles qui soumettent légalement certains contrats à des règles particulières en ce qui concerne l'information du consommateur.

Les trois alinéas précédents ne sont pas applicables aux exploitants des services d'eau potable et d'assainissement. Ils sont applicables aux consommateurs et aux non-professionnels.

Article 5 - Résiliation de l'inscription

5.1 – Résiliation par Cdiscount

Cdiscount se réserve le droit de résilier l'inscription au programme pour motifs légitimes et notamment, sans que cette liste ne soit exhaustive dans l'hypothèse où:

- Vous ne vous acquitteriez pas de vos frais d'inscription ;
- Vous utiliseriez ce service dans le but d'acheter des produits et de les revendre ou de faire livrer des produits directement à vos clients;
- Vous auriez transmis à des tiers l'inscription au programme « Cdiscount à volonté » ;

5.2 – Résiliation par vous-même

Conformément aux dispositions de l'article L121-21 du code de la consommation vous disposez d'un délai de 14 jours calendaires suivants votre souscription au programme pour vous rétracter.

Suite à votre rétractation, vous serez remboursés de la totalité des frais d'inscription au programme.